

# Département des finances et des relations extérieures

## Organisation des registres fonciers

Le 1<sup>er</sup> novembre 2012, les registres fonciers mettent en place le nouveau découpage territorial conformément aux nouveaux districts.

Les immeubles des Communes de Pully, Belmont et Paudex ainsi que ceux d'une partie des communes de l'ancien district d'Oron seront dorénavant gérés par le Registre foncier de Lavaux-Oron. Le Registre foncier de Lausanne traitera également les communes du district de l'Ouest Lausannois. Une partie des communes de l'ancien district de Moudon et de celui de Cossonay forment avec l'ancien district d'Echallens celui du Gros-de-Vaud. La majorité des communes de l'ancien district de Cossonay seront gérées par le Registre foncier de Morges.

Par conséquent, les Offices du registre fonciers sont désormais les suivants :

- Aigle-Riviera : Districts d'Aigle et de la Riviera
- Jura-Nord vaudois : Districts du Jura Nord vaudois et du Gros-de-Vaud
- Lausanne : Districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois
- Lavaux-Oron : District de Lavaux-Oron
- Morges : District de Morges
- Broye-Vully : District de la Broye-Vully
- Nyon : District de Nyon sans les anciens districts d'Aubonne et Rolle
- Aubonne-Rolle : Anciens districts de Aubonne et Rolle jusqu'en 2013

Le Bureau du registre foncier du Pays d'Enhaut gère les immeubles des Communes de Château d'Oex, Rossinière et Rougemont

Le site [www.rf.vd.ch](http://www.rf.vd.ch) indique avec précision quelles communes sont rattachées à chaque registre foncier ainsi que l'adresse des offices.

Lorsqu'une affaire porte sur des immeubles situés dans plusieurs arrondissements du registre foncier, la réquisition d'inscription ne doit être adressée qu'à l'un des offices du registre foncier dont la sphère de compétence comprend au moins un des immeubles concernés.

Inspectorat du registre foncier

Lausanne, le 11 octobre 2012

Légende

Ancien district
NOUVEAU DISTRICT

